



Communiqué de presse

Construire en Bois des Alpes pour créer des bâtiments durables valorisant la ressource alpine

Le bois, matériau écologique, est de plus en plus utilisé en construction. Afin que les bâtiments bois s'inscrivent totalement dans une démarche de développement durable, la provenance et la transformation du matériau doivent être locales. C'est l'objectif de l'action portée par l'association Bois des Alpes, avec la mise en place de sa certification reconnue par le COFRAC. L'association tiendra son assemblée générale le 20 décembre prochain, à l'occasion de l'inauguration d'un groupe scolaire construit en Bois des Alpes, à Guillestre (05).

Lancée en 2008 avec la création de l'association, la construction en Bois des Alpes a connu un essor considérable en 2012-2013, avec **une vingtaine de constructions** bénéficiant de cette certification d'origine et de qualité des bois, dont 9 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La certification Bois des Alpes garantit l'origine des bois du massif alpin, leur qualité structurelle via un classement mécanique, et leur transformation locale au sein d'entreprises du massif alpin. Elle a été reconnue cette année par le **COFRAC** (comité français d'accréditation), la plus haute instance nationale d'accréditation. Bois Des Alpes est ainsi depuis le 21 septembre 2013 une certification de produit et service conforme à la norme d'accréditation NF en vigueur.

Afin d'accompagner les collectivités maîtres d'ouvrage dans leur projet de construction publique en Bois des Alpes, un guide juridique vient de paraître pour insérer la fourniture de bois certifié dans la commande publique. Réalisé conjointement par Bois des Alpes et le réseau des Communes forestières, il répond ainsi aux besoins et à la volonté des collectivités de valoriser la ressource alpine dans la construction.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie forestière alpine, portée par le Comité de massif des Alpes, qui positionne la construction en bois local parmi les axes majeurs de développement des territoires alpins. En ce sens, les Communes forestières des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur animent le réseau des bâtiments pilotes en Bois des Alpes, qui recueille les premières opérations réalisées en Bois des Alpes et permet l'analyse et le partage des enseignements tirés de ces expériences.

Afin de présenter le bilan 2012-2013 de l'activité de Bois des Alpes et de débattre des perspectives pour 2014, **l'association tiendra son assemblée générale :**

le vendredi 20 décembre 2013 à partir de 14h,
dans la salle du conseil municipal à **Guillestre (Hautes-Alpes)**

Elle sera précédée d'une visite de l'entreprise Chalets Chabrand à Eygliers, charpentier certifié Bois des Alpes spécialisé dans la construction de chalets traditionnels.

Puis, à partir de 16h, la commune de **Guillestre inaugurera son groupe scolaire, premier bâtiment des Hautes-Alpes réalisé en bois certifié Bois des Alpes**, en présence de MM. Pierre Besnard, Préfet des Hautes Alpes, Michel Vauzelle, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Jean-Yves Dusserre, Président du Conseil Général, ou leurs représentants et Bernard Leterrier, Maire de Guillestre.

La commune a choisi de rénover une partie de l'école élémentaire et d'aménager une bibliothèque en utilisant 98m³ de mélèze et de sapin certifiés Bois des Alpes pour une construction de 1750 m² (dont un peu plus de 400 m² pour l'aile en bois local). D'un point de vue énergétique, ce bâtiment à faible consommation est relié à la chaufferie bois communale.

Dans une logique de circuit court, des entreprises du département ont participé à l'opération. Les Hautes-Alpes, au cœur du massif alpin, disposent en effet d'une ressource forestière importante et de qualité, ainsi que de compétences locales en matière de transformation des bois.

Quatre bâtiments certifiés sont construits ou en cours de construction et pourront servir de références pour le département et au-delà pour l'ensemble de la région (Guillestre, Abriès, Château Ville Vieille et prochainement Saint-Véran).

Contacts presse :

Bois des Alpes

Adeline VINCENT

Mail : info@boisdesalpes.net / Tél.: 04 79 96 14 67

Site internet : www.boisdesalpes.net

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Isabelle Desmartin

Mail : isabelle.desmartin@communesforestieres.org / Tél.: 04 42 65 78 14

Site internet : www.alpesboisforet.eu